

SARL AUTO ECOLE MONTLHERY

Nicolas & Gary CAUSSIGNAC

8 R. Anc. Porte de Béziers

11100 NARBONNE

Tél. : 04.68.32.49.49

N° Agrément : E 1201102800

montlherynarbonne@hotmail.fr

LA CONDUITE ACCOMPAGNEE

Quels avantages ?

La conduite accompagnée permet notamment :

- **Commencer la formation** en école de conduite (code et conduite), **dès l'âge de 15 ans**.
- **D'acquérir une expérience de conduite**. Gagner ainsi en confiance pour le passage pratique de l'examen, mais aussi en tant que futur conducteur ;
- **Un taux de réussite plus important** lors du passage de l'épreuve du permis avec 75 % de réussite contre 57 % dans la filière traditionnelle ;
- **Une période probatoire réduite** : les jeunes conducteurs ayant suivi la conduite accompagnée seront crédités de leurs 12 points sur le permis à l'issue de 2 ans sans commettre d'infraction, contre 3 ans pour les titulaires ayant obtenu le permis via la filière traditionnelle ;
- **Obtenir un tarif préférentiel sur son assurance** « jeune conducteur » ;
- **Possibilité de valider son permis AM « option quadricycle »**

Autres avantages

- Etalement de la formation sur 1 à 2 ans (formation initiale, RVP, permis)
- Surveillance familiale, Tranquillité, Expérience
- Possibilité de passer l'examen pratique après un an de conduite accompagnée à 17 ans

Les enjeux de la formation :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes et moins jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader un programme de formation est mis en place dans votre auto-école.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, notre équipe d'enseignants expérimentée et diplômée de la sécurité routière vous guidera dans votre progression.

Déroulement de la formation :

Pour la formation au code de la route, vous aurez plusieurs outils à votre disposition.

- Un livre de code.
- Un cours hebdomadaire sur la réglementation dispensé par un enseignant qui reprend une à une les règles du code de la route.
- Un ou deux examens blancs par jour, corrigés et expliqués par un enseignant qui développe un cours interactif sur le thème de la question abordée.
- Accès à la salle de code 8 à 9 heures par jour (questionnaires corrigés, notez et posez vos questions à un enseignant)
- Un accès personnalisé à notre plateforme d'exercice sur internet qui fonctionne sur ordinateur, mobile ou tablette comme à l'examen.

Pour la formation pratique, une progression propre à notre auto-école s'adaptera à vos particularités. Nous débuterons tout d'abord sur un parking où vous apprendrez le maniement du véhicule (démarrer, s'arrêter, passer les vitesses, tourner le volant ...) puis nous continuerons sur la route. Progressivement nous entrerons en circulation et vous développerez des compétences nécessaires à une conduite sûre qui vous emmènera progressivement au niveau requis pour l'examen.

Vous aurez la possibilité de conduire sur véhicule à boîte de vitesse manuelle ou automatique, d'adapter la fréquence de vos rendez-vous avec une équipe de 10 enseignants qui collaborent pour votre réussite.

Les formations théoriques et pratiques peuvent être réalisées simultanément mais nous recommandons d'avoir acquis suffisamment de connaissances théoriques avant de commencer la pratique. Cela dépend aussi de la disponibilité de notre planning.

Déroulement des examens :

Lorsque vous souhaitez passer l'**examen théorique**, nous pouvons vous inscrire pour une session qui peut être collective ou individuelle suivant l'organisme sollicité. Nous vous conseillerons en fonction de vos résultats et vous déciderez de votre date et heure d'examen.

Vous répondrez sur une tablette à 40 questions sur les 10 thèmes du code de la route et 35 bonnes réponses sont requises. Le résultat vous est communiqué 25 heures après l'examen.

Pour l'**examen pratique**, nous programmons une date d'examen lorsque vous respectez **4 critères : 17 ans, 1 an de conduite accompagnée minimum, les rendez-vous pédagogiques effectués et 3000km parcourus**. L'épreuve pratique du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'examen a lieu à Narbonne, le point rendez-vous est le parking de la DDTM proche du théâtre à 1 km de l'auto-école. L'examen se déroule sur un véhicule de l'auto-école et vous êtes accompagné d'un enseignant. Il dure 32 minutes durant lesquelles il vous sera demandé d'effectuer un parcours en et hors agglomération, de suivre un itinéraire de manière autonome (5 minutes environ), de réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision, une manœuvre en marche arrière, de procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours. Il faudra appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux jeunes conducteurs, avoir une conduite économe et faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

Le résultat vous est communiqué le lendemain de l'examen.

En cas de résultat positif, vous récupérez un permis provisoire et nous nous occupons de faire les démarches administratives vous permettant de recevoir votre permis définitif.

En cas d'échec, nous vous orienterons vers deux possibilités :

- Faire un complément de formation et repasser le permis.
- Effectuer une période supplémentaire de conduite accompagnée (avec un accompagnateur) puis faire un complément de formation avant de repasser l'épreuve.

SARL AUTO ECOLE MONTLHERY

Nicolas & Gary CAUSSIGNAC

8 R. Anc. Porte de Béziers

11100 NARBONNE

Tél. : 04.68.32.49.49

N° Agrément : E 1201102800

montlherynarbonne@hotmail.fr

CONDUITE ACCOMPAGNEE

| | TARIF UNITAIRE | NOMBRE D'UNITES | PRIX |
|---|-------------------|--------------------|-------------|
| <u>FORMATION INITIALE</u> | | | |
| Frais d'inscription et de gestion (Administratif, planning, places d'examen) | 150 | 1 | 150 |
| Fournitures pédagogiques (Livret et livre de code) | 35 | 1 | 35 |
| Formation code... (illimité pendant 5 ans) | 180 | 1 | 180 |
| Leçon de conduite.....(tarif spécial Forfait) | 50 | 20 | 1000 |
| Rendez-vous préalable | 55 | 1 | 55 |
| <i>Sous total</i> | | |1420 |
| <u>RENDEZ VOUS PEDAGOGIQUE</u> | | | |
| N° 1 Théorique + pratique | 80 | 1 | 80 |
| N° 2 Théorique + pratique | 80 | 1 | 80 |
| <i>Sous total</i> | | |160 |
| <u>PERMIS DE CONDUIRE</u> | | | |
| Accompagnement à l'examen de conduite..... | 55 | 1 | 55 |
| Leçon de conduite ** | 55 | | |
| <i>Sous total</i> | | |55 |
| TOTAL | | |1635 € |

MODALITE DE VERSEMENT DE LA FORMATION INITIALE

365 Euros à l'inscription (en une ou deux fois) et toutes les quatre leçons de conduite 211 Euros

Ou prêt permis à 1€ par jour.

(Paiements en chèques, virement ou espèces)

PRESENTATION A L'EXAMEN DE CODE

Pour passer l'examen de code, **il faudra effectuer un paiement de 30€** pour l'organisme en charge de l'examen.

(*) Voyage école : autoroute, route, traversée de village, passer un col, vérifier les niveaux, changer un fusible, changer une roue. (Si possible 2 élèves par véhicule pour une durée de 4 heures)

(**) Leçon de conduite pour mise en main du véhicule et derniers conseils pour le passage de l'examen. (3 ou 4 heures conseillées).

Les leçons de conduite supplémentaires seront facturées au tarif en vigueur (Actuellement 55 euros l'heure).

SARL AUTO ECOLE MONTLHERY

Nicolas & Gary CAUSSIGNAC
8 R. Anc. Porte de Béziers
11100 NARBONNE
Tél. : 04.68.32.49.49
N° Agrément : E 1201102800
montlherynarbonne@hotmail.fr

PIECES A FOURNIR (Originaux, Photocopies ou Numériques)

- 1 **e-photo** ou 3 Photos couleurs d'identité de face identiques.
E-photo : Carrefour, la Gare, Monoprix, Leclerc, Géant 11100 Narbonne
E-photo : Super U 11110 Coursan, Intermarché 11430 Gruissan
- De 17 à 25 ans : le certificat individuel de participation à l'appel de préparation de la défense
Ou attestation provisoire vis-à-vis du centre du service national
Ou attestation individuelle d'exemption
csnj-perpignan.trait.fct@intradef.gouv.fr fournir (CNI + recensement + justificatif de domicile récent)
www.defense.gouv.fr onglet Ma JDC sous onglet Contacts et coordonnées
- La carte d'identité (recto verso)
- Une adresse mail personnelle et un numéro de téléphone personnel
- Pour les moins de 21 ans, l'ASSR 2ème niveau ou ASR sera demandé pour la délivrance du permis
- Un justificatif de domicile récent (facture eau, électricité, gaz ou téléphone de moins de 3 mois.
Avis d'imposition ou de non-imposition. Quittance de loyer non manuscrite)
- 1 lettre d'hébergement avec photocopie de la carte d'identité de l'hébergeur
- Pour une extension : le permis de conduire (recto verso) **permis AM compris**
- Pour les mineurs non émancipés : la C.I du représentant légal
Si le représentant légal ne porte pas le même nom de famille acte de naissance ou livret de famille
- Pour les étrangers : la carte de séjour (recto verso) et mineurs : livret de famille
- 2 timbres-poste au tarif normal (vert)

FORMATION CODE DE LA ROUTE

Prép@Code : le code sur internet avec code d'accès personnalisé (**Sur ordinateur et mobile**)

Examen blanc corrigé, expliqué et développé

- Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de **17h à 18h** avec un enseignant
- Mercredi – Samedi de **14h à 15h et 15h à 16 h** avec un enseignant (2 Séances)

Cours théorique dispensé par **un enseignant** sur la réglementation et les thèmes les grands thèmes de la sécurité routière (alcool, stupéfiant, vitesse, port de la ceinture...) **Mercredi de 16h à 17h**

Cours de code permanent 9h à 12h et 13h à 19h notez et posez vos questions à un enseignant

HORAIRES DES COURS DE CONDUITE

Du lundi au samedi de **7h à 19h**

TOUTE LECON NON DECOMMANDEE 48H A L'AVANCE SERA CONSIDEREE COMME PRISE

Attestation d'hébergement

Je soussigné(e), (hébergeur),

Nom :

Prénom :

Né(e) le :à

Demeurant à l'adresse suivante :

(N.B. : joindre la copie d'un justificatif de domicile (*) et de la pièce d'identité)

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme, M, (hébergé(e)),

Nom :

Prénom :

Né(e) le :à

Date :

Signature de l'hébergeur :

Signature de l'hébergé(e) :

(*) Liste des justificatifs de domicile admis :

- une facture de moins de 6 mois de téléphone fixe ou mobile, de gaz, d'électricité ou d'eau
- ou une quittance de loyer non manuscrite
- ou un avis d'imposition ou de non-imposition